

TITRE

N° AS14

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2019

AUGMENTER SALAIRE MINIMUM ET SALAIRES PETITES ENTREPRISES - (N° 1610)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS14

présenté par
M. Peu, rapporteur

TITRE

Substituer au mot :

« petite »

le mot :

« petites »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.